



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies psychiatriques

Question écrite n° 78076

## Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la politique de santé mentale menée par le Gouvernement. En effet, la mise en oeuvre d'une politique de santé mentale efficace devrait nécessairement s'accompagner du renforcement des capacités de la recherche française pour faire progresser la thérapeutique dans un domaine encore mal connu, comme l'a fort justement souligné un récent rapport parlementaire. Alors que le plan « psychiatrie et santé mentale », qui avait inscrit la promotion de la recherche clinique en psychiatrie parmi ses axes prioritaires, s'est achevé en 2008, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées par son ministère afin de poursuivre les efforts engagés par la recherche française dans ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Balkany](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78076

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mai 2010, page 4911

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)